

Formation des dirigeants : LES BUVETTES ASSOCIATIVES



Objectif :

- Connaître la réglementation en matière d'ouverture de débit de boissons
- Partager les expériences

Programme :

I. Les fondements et les interdits

II. Les débits de boissons temporaires

1. Hors installations sportives (L.3334-2 CSP)
2. Dans les installations sportives (L.3335-4 CSP)
3. Dans tous les cas

III. Les catégories de boissons

IV. Précisions/exemples :

1. Cercle privé
2. Soirée étudiante
3. Fêtes d'école

V. Responsabilités et sanctions

VI. La lutte contre l'alcoolisme

1. Quelques rappels
2. Prévention routière
3. Conseils

VII. Rappel réglementation manifestation avec dégustation (diots, boudins...)

Méthodes et outils pédagogiques :

Chaque point du programme sera appuyé par des documents diffusés par vidéo projection.

Support remis à chaque participant en début de stage reprenant l'ensemble de la diffusion pendant le stage et agrémenté de documents pratiques.